

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 92 (1951), p. 1-19

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1951__92__1_0

© Société de statistique de Paris, 1951, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>



JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N^{os} 1-2-3 — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1951

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1950

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. RENÉ RISSER, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
ÉLECTIONS.
COMMUNICATION DE M. JEAN BOURDON : « DÉMOGRAPHIE COMPARÉE ET HISTOIRE DES POPULATIONS ». RÉSULTAT DES ÉLECTIONS.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. RENÉ RISSER, PRÉSIDENT.
PROCÈS-VERBAUX DES PRÉCÉDENTES SÉANCES.

La séance est ouverte à 17 heures dans la salle du Conseil des Forges et Ateliers de la Foulerie par M. René RISSER, Président.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que les candidatures présentées à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection :

MM. BOULAD et MARTY sont nommés titulaires.

M. le Président a reçu, d'autre part, la demande de candidature suivante :

M. Pierre BENOIT, agronome attaché au Bureau d'Économie et de Statistiques agricoles de la République d'Haïti, 55, boulevard Jourdan, Paris, 14^e, présenté par MM. Mothes et Depoid.

Conformément à l'article 4 des statuts, il sera procédé à l'élection de ce membre lors de la prochaine séance.

ÉLECTIONS.

M. le Président déclare clos le scrutin pour le renouvellement du Conseil et demande à MM. AUBENQUE et CROZE de vouloir bien effectuer le dépouillement du scrutin.

COMMUNICATION DE M. JEAN BOURDON : « DÉMOGRAPHIE COMPARÉE ET HISTOIRE DES POPULATIONS ».

M. le Président donne la parole à M. Jean BOURDON pour le développement de sa communication, dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

Après avoir remercié le conférencier de son très intéressant exposé, le Président ouvre la discussion, à laquelle prennent part MM. GEMAEHLING, COQUET, CAVAINAC, LANDRY, BATICLE, BOVERAT, LEPRINCE-RINGUET.

En fin de séance, M. BOURDON a demandé à la Société de formuler le vœu suivant :

La Société de Statistique de Paris observe :

— que les documents statistiques manuscrits (listes anciennes, bulletins actuels, etc...) contiennent beaucoup plus de renseignements qu'il ne peut en être imprimés dans les publications officielles;

— que ces documents manuscrits ne peuvent, faute de place, être tous conservés, mais qu'une partie d'entre eux mériteraient de l'être;

— qu'à l'I. N. S. E. E. comme jadis à la Statistique Générale, aucune règle fixe ne semble distinguer parmi eux s'ils doivent être conservés sur place, envoyés aux Archives Nationales ou au pilon;

— qu'aux Archives Nationales on a posé en principe : « Les papiers versés par le service de la Statistique ont pour les origines une valeur documentaire unique. Il n'en est plus de même depuis que ce service les utilise pour l'élaboration des statistiques qu'il publie régulièrement. Aussi a-t-il paru sans intérêt de conserver une masse énorme faisant double emploi avec des publications imprimées. » (*État sommaire des versements faits aux Archives nationales par les ministères*, t. III (1933), p. 175.)

Elle émet le vœu qu'avant toute destruction, soit à l'I. N. S. E. E., soit aux Archives Nationales, chaque catégorie de documents soit examinée par un homme possédant une connaissance spéciale des problèmes qu'ils concernent.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS.

M. le Président remercie les scrutateurs et fait connaître que le dépouillement a donné les résultats suivants :

Votants	196
Bulletins nuls	13
Suffrages exprimés	183
Majorité absolue	92

Ont obtenu :

M. Edgar BATICLE, comme Président pour 1951 : 182 voix.

M. Paul GEMAEHLING, comme vice-président pour 1951-1952-1953 : 182 voix.

M. Pierre DEPOID, comme secrétaire général pour 1951-1952-1953 : 183 voix.

M. Daniel GENSBITTEL, comme trésorier-archiviste pour 1951-1952-1953 : 181 voix.

M. Pierre CAUBOUÉ, comme membre du Conseil pour 1951-1952-1953 : 182 voix.

M. Georges GUILBAUD, comme membre du Conseil pour 1951-1952-1953 : 183 voix.

En conséquence, le Conseil de la Société de Statistique de Paris est composé comme suit pour l'année 1951 :

Président : M. Edgar BATICLE.

Vice-Présidents : MM. C. PENGLAOU, J. RUEFF, P. GEMAEHLING.

Secrétaire général : M. P. DEPOID.

Trésorier-archiviste : M. D. GENSBITTEL.

Membres du Conseil : MM. R. HENON, L. AMY, R. RIVET, J. BOURGEOIS-PICHAT, P. CAUBOUÉ, G. GUILBAUD.

La séance est levée à 18 h. 50.

II

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 1951

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. RENÉ RISSER, PRÉSIDENT SORTANT.
INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1951 ET DU BUREAU.
DISCOURS DE M. EDGAR BATICLE.
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.
NÉCROLOGIE : M. LE BARON MOURRE.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
COMMUNICATION DE M. JEAN PRÉVOT : « LES VARIATIONS CONCOMITANTES DE L'ÉNERGIE CONSOMMÉE ET DU PRODUIT NATIONAL ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. RENÉ RISSER, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 17 heures, dans la salle du Conseil des Forges et Ateliers de la Foulerie, par M. René RISSER, Président sortant, qui prononce l'allocution suivante :

MES CHERS COLLÈGUES,

Ce n'est point sans une certaine appréhension que j'envisageais l'an dernier les responsabilités qui allaient m'incomber et pour lesquelles vous me faisiez confiance; et aujourd'hui ce n'est point sans regret que je vais céder à mon éminent successeur la place que vos suffrages unanimes l'ont appelé à occuper.

C'est que durant l'année écoulée, j'ai été soutenu par votre bienveillance, par les multiples concours qui m'ont été gracieusement prêtés; je me suis non seulement instruit sans effort en vous écoutant, mais encore, j'ai été avec une satisfaction réelle le témoin permanent de l'activité de nos séances, de l'intérêt avec lequel elles ont été suivies, des adhésions précieuses qui assurent à notre Société des énergies nouvelles et de sérieux espoirs.

Vous ne m'en voudrez certes pas si j'ai mis largement à contribution l'exquise confraternité qui nous unit, en faisant appel aux lumières d'aimables collègues, d'anciens Présidents dont l'expérience m'a été d'un grand secours. J'espère à mon tour me rendre utile en quelque manière, car à vrai dire, comme Président, je n'ai eu qu'à laisser faire.

Comme tous les ans, nous avons eu à déplorer le décès de collègues, auxquels nous unissaient de solides liens d'amitié, permettez-moi de les rappeler à votre souvenir. Ce sont MM. Bauer, Brioussel, Ferdinand Cottin, Delamotte, Grandemain, Nogaro, Truchy, ancien Président, et M^{lle} Rabinovitch. En votre nom, j'adresse aux familles de ces disparus l'hommage de notre profonde affection.

Si, au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons enregistré 25 démissions, en contre-partie les efforts déployés par bon nombre d'entre vous ont permis de recruter 26 nouveaux adhérents; il nous faut souhaiter que l'effectif de notre Société qui est en légère régression puisse, grâce à votre propagande active, augmenter très notablement dans les années qui vont suivre.

Nos services permanents fonctionnent à merveille grâce au zèle de nos collègues qui en assurent la charge. Je suis convaincu d'être votre interprète en insistant sur le rôle éminent qu'a joué et que joue dans la marche de notre Société notre Secrétaire général, M. Depoid, dont le dévouement est digne des plus grands éloges, et en remerciant chaleureusement M. Bistaque qui nous a toujours apporté le concours le plus précieux dans la gestion de nos finances.

Ce n'est point sans regret que nous voyons M. Bistaque renoncer à ses fonctions de Trésorier, car au cours de la dernière décade, il a été pour nous le meilleur des conseillers, mais nous ne pouvons que nous incliner devant sa décision formulée depuis plus d'une année; il est remplacé par un de nos jeunes collègues, M. Gensbittel,

actuaire, qui est déjà pour nous — grâce aux excellents conseils de M. Bistaque — un excellent collaborateur.

Je tiens maintenant à souligner l'activité de notre Société en rappelant que plusieurs de ses membres ont participé au Congrès de l'Association française pour l'avancement des Sciences et qu'elle a été représentée à un Congrès de Statistique qui s'est tenu à Berlin.

Quant aux communications présentées en 1950, elles sont toutes d'un grand intérêt; en voici la liste :

- Applications de la statistique à l'astrophysique*, par M. Henri MINEUR;
- Les migrations intérieures et leurs répercussions sur la vie démographique française*, par M. Paul GEMAEHLING;
- Recherches sur la distribution du sexe à la naissance dans les familles nombreuses*, par M. le Dr SCHUTZENBERGER;
- Des possibilités de calcul d'un indice des prix des légumes et des fruits*, par M. Edmond MALINVAUD;
- Tableaux du Commerce international*, par M. Charles RIST;
- A propos de l'application de la loi de Gauss*, par M. René RISSER;
- L'amélioration récente des statistiques sanitaires*, par M. le Dr AUBENQUE;
- Définition et évolution de l'inégalité des revenus*, par M. le baron MOURRE;
- L'utilisation en statistique de la taxe à la production*, par M. Jules CORREARD;
- Sur la notion statistique d'aberrance*, par M. Charles PENGLAOU;
- Démographie comparée et histoire des populations*, par M. Jean BOURDON.

Comme trois de ces communications, fort brillantes d'ailleurs, n'ont pas été jusqu'ici transmises à notre Secrétaire général, nous serions très heureux de voir leurs auteurs nous apporter bientôt leur rédaction, afin que nous puissions nous initier aux applications de la statistique à l'astrophysique, aux migrations intérieures et à la distribution du sexe à la naissance.

Notre éminent collègue, M. Roy, nous rappelait l'an dernier le caractère éclectique de notre recrutement qui avait pour conséquence un rapprochement de toutes les disciplines faisant appel aux méthodes statistiques; il signalait aussi la naissance d'un courant entraînant la statistique vers des conceptions de plus en plus scientifiques et vers un usage croissant du langage mathématique.

Cette évolution se manifeste d'une façon formelle par le choix que vous venez de faire en appelant à la présidence de la Société de Statistique de Paris, M. Baticle qui est non seulement un grand ingénieur, mais encore un probabiliste et un statisticien éminent.

Polytechnicien de la promotion 1903, M. Baticle est depuis plusieurs années inspecteur général des Ponts et Chaussées; il a, au cours de sa belle carrière, montré qu'il alliait dans ses travaux l'esprit de finesse à l'esprit de géométrie.

Son activité scientifique est multiple; il a en effet abordé et traité des problèmes fort difficiles tant dans le domaine de l'élasticité que dans celui de l'hydraulique, dans de multiples notes aux comptes rendus de l'Académie des Sciences, dans les Annales des Ponts et Chaussées, dans les Annales du ministère de l'Agriculture et dans la grande revue *Le génie civil*. Nous lui devons aussi des mémoires intéressants en matière de calcul des probabilités où il a traité par des méthodes élégantes des problèmes difficiles.

Je ne puis résister au plaisir de vous citer quelques-uns de ses travaux :

Sur les équations aux dérivées partielles de l'équilibre limite d'un massif sablonneux compris entre deux surfaces à profil rectiligne, l'une face postérieure d'un mur de soutènement, l'autre face supérieure libre du massif;

Sur la détermination des dimensions les plus avantageuses des principaux éléments d'une installation hydraulique;

Sur la théorie de l'équilibre des massifs pesants soumis à des sous-pressions et son application à la stabilité des barrages et des talus;

Sur les probabilités relatives aux phénomènes intermittents et durées variables;

Le problème de la répartition;

Le problème des dés et son application à la théorie des moyennes;

Le problème des rencontres;

Le problème des stocks;

Sur une loi de probabilité *a priori* des paramètres d'une loi Laplacienne;

Sur une loi de probabilité *a priori* pour l'interprétation des résultats de tirages dans une urne.

Je tiens aussi à rappeler le rôle très important joué par M. Baticle dans les études du Comité de l'Association française de Normalisation qu'il a présidé avec une réelle compétence.

Nous sommes heureux, tous mes collègues et moi, de rendre hommage, mon cher Monsieur Baticle, à votre labeur, si fécond et si utile au pays, et ravis de vous voir appelé à diriger les travaux de la Société de Statistique de Paris qui bénéficiera de votre connaissance des hommes et de votre profond savoir.

INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1951 ET DU BUREAU.

DISCOURS DE M. EDGAR BATICLE.

M. Edgar BATICLE remplace au fauteuil présidentiel M. René RISSER et prononce le discours suivant :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

S'il m'est agréable de vous témoigner ma gratitude pour le très grand honneur que vous m'avez fait en me désignant comme Président de notre Société pour l'année 1951, je ne puis m'empêcher de ressentir une profonde humilité.

C'est qu'en effet, en dépit des compliments beaucoup trop élogieux que vient de m'adresser M. le Président Risser — et dans lesquels je veux voir surtout la manifestation de l'amitié qu'il m'a toujours témoignée depuis que nous nous sommes rencontrés, ici même et au séminaire de Calcul des Probabilités de M. le Professeur Fréchet — c'est qu'en effet je me sens bien peu digne de succéder à la brillante lignée des présidents de la Société de Statistique de Paris.

Je me garderai de citer des noms, tant devrait en être longue la suite. Mais ceux qui m'ont précédé ont en grande majorité cette caractéristique commune d'avoir effectivement pratiqué, ou utilisé, la statistique, qu'ils aient été professeurs, financiers, sociologues, démographes, économistes ou encore actuaire. Ils ont pu ainsi, dans leur allocution présidentielle, mettre en évidence l'intérêt et l'utilité de la Statistique, dans la branche où s'exerçait leur activité intellectuelle.

De la sorte, M. Risser a pu vous montrer comment la Statistique, combinée avec le Calcul des Probabilités, a permis d'asseoir sur des bases solides le calcul des primes d'assurance sans que les sociétés intéressées aient à craindre la faillite.

De même les membres du Corps des Ponts et Chaussées à qui j'ai le redoutable honneur de succéder dans le fauteuil présidentiel — j'ai nommé Cheysson, Colson, Divisia, Roy — se sont illustrés dans le domaine de la statistique à l'occasion de l'accomplissement d'une des branches au moins de leurs fonctions officielles.

Cela ne veut pas dire que l'Administration des Travaux publics, à laquelle j'appartiens, ignore la Statistique. Depuis longtemps les directions intéressées publient les statistiques concernant le trafic des chemins de fer, celui des voies de navigation intérieure, celui des ports maritimes. Pour faciliter les recherches, ces statistiques sont même, depuis quelques années, centralisées et font l'objet d'une publication unique intitulée *Statistiques des Transports*. De même il est procédé périodiquement à des comptages de véhicules circulant sur les routes nationales, véritables « sondages » destinés à donner une idée de l'importance de la circulation sur les différentes routes. Tous ces renseignements statistiques ont toujours paru indispensables pour apprécier l'utilité d'une telle ou telle amélioration et proportionner l'effort financier à cette utilité.

Mais si, personnellement, au cours de ma carrière j'ai eu à utiliser la statistique, comme tout ingénieur, ce n'est guère que d'une manière en quelque sorte sporadique. Aussi, me suis-je intéressé à cette science surtout en « dilettante ».

Je dois dire cependant que, alors que j'occupais les fonctions de Directeur du Contrôle de l'Exploitation technique des Chemins de fer, j'avais été frappé de l'intérêt qu'il y avait, dans beaucoup de cas, à utiliser systématiquement la statistique non pas seulement par les renseignements numériques indispensables qu'elle procure, mais aussi par l'interprétation des faits que permettent les méthodes qu'elle nous offre. C'est avec une grande satisfaction que j'ai vu cette idée brillamment et complètement développée par M. le Président Divisia dans les articles très remarquables qu'il a publiés dans les *Annales des Ponts et Chaussées* et qu'il a réunis en brochure sous le titre significatif *Technique et Statistique*.

Pour citer un exemple personnel, j'avais été frappé de voir réclamer véhémentement

ment par les populations ou les autorités locales la suppression de tel ou tel passage à niveau parce qu'il s'y était produit deux accidents en un an. Il est bien évident qu'un passage à niveau comporte toujours un risque : celui d'une négligence momentanée du garde-barrière. Mais son remplacement par un passage supérieur ou inférieur est en général une opération fort coûteuse et on ne doit naturellement l'entreprendre qu'à bon escient. Or, je m'étais fait un raisonnement très simple que voici : il y a, en France, environ 30.000 passages à niveau et, en moyenne, 100 accidents mortels par an. Cela veut dire, en gros, que la probabilité d'un accident est de $1/300$. Celle de deux accidents, au même passage à niveau, est de $1/90.000$, et le nombre probable de passages à niveau où se seront produits deux accidents la même année est $30.000 \times 1/90.000$ soit $1/3$. C'est-à-dire que l'on peut s'attendre à voir, dans une période de trois ans, un passage à niveau où se seront produits deux accidents la même année. Donc le critère de deux accidents par an n'est guère significatif. Des raisonnements analogues peuvent être faits à l'occasion de toutes sortes d'accidents quand on peut, à l'aide des renseignements statistiques, y attacher une probabilité : il suffit de se rappeler que lorsqu'il s'agit de petites probabilités — comme c'est heureusement le cas en matière d'accidents — on peut appliquer la loi de Poisson et qu'on peut avoir un écart par rapport à la moyenne relativement élevé, sans que la constatation faite soit réellement significative.

Ce sont, évidemment là, de bien petits résultats quand on songe au vaste domaine de la statistique — et encore sont-ils essentiellement négatifs. Je ne les cite que parce que c'est la petite porte par laquelle ma curiosité m'a poussé à pénétrer dans le domaine... Et c'est par la même porte que je suis venu à la Société de Statistique grâce à notre collègue René Roy, avec qui j'avais, à l'époque, des contacts fréquents dans les Commissions où se discutent les mesures à prendre à la suite des accidents de chemins de fer : il avait pensé à juste titre que ma culture statistique pourrait plus aisément se perfectionner en suivant les travaux de votre Société.

Je demeure confus d'en être aujourd'hui président. Mais si j'éprouve quelque crainte en ce qui concerne la conduite des discussions qui s'ouvrent à l'occasion des savantes communications de nos membres, je suis beaucoup plus rassuré en ce qui concerne la partie administrative de mon mandat, puisque j'ai près de moi un secrétaire général tel que Pierre Depoid, formé à l'école d'Alfred Barriol. C'est le secrétaire général qui est le véritable guide de la Société, et avec Pierre Depoid, nous sommes assurés qu'elle ne s'égarera pas.

* *

A la réflexion, je ne m'étonne plus d'être ainsi plongé dans la statistique. Je crois que bien des personnes, consciemment ou non, y sont plus ou moins.

Le langage courant est rempli d'expressions qu'on peut qualifier de statistiques... N'entend-on pas souvent parler, par exemple, de « taille moyenne » de « fortune moyenne » même de « classes moyennes »? C'est bien là un langage statistique et je dirai même qu'il est presque impossible de définir, d'une façon précise, le terme « moyen » — dans l'acception où je viens de le citer — sans faire appel plus ou moins consciemment et d'une manière tout au moins schématique à la notion de « fonction de répartition ». Je ne vois guère la possibilité, par exemple, de définir la « fortune moyenne » autrement qu'en disant que c'est la fortune du tiers central de la population et qui, par suite, est comprise entre la plus petite fortune du tiers le plus fortuné et la plus grande du tiers le moins fortuné.

On pourrait multiplier les exemples de cette nature.

Et celui-là qui qualifie la statistique en disant que c'est la forme la plus perfectionnée du mensonge, affirmant d'ailleurs par là sa puissance, pourrait-il le dire s'il n'avait pas fait, mentalement tout au moins, sa statistique à lui, qu'il croit être la véritable?

Dans un autre ordre d'idées, j'étonnerais peut-être, s'il était encore de ce monde, le grand ingénieur que fut Paul Séjourné, incomparable constructeur de ponts en maçonnerie en disant qu'il fut dans son enseignement un maître statisticien. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir son magnifique ouvrage : *Les grandes voûtes*. On verrait avec quelle précision il a dépouillé et rationnellement classé, les dimensions des principaux ponts en maçonnerie construits depuis l'antiquité pour en tirer les « valeurs typiques » nécessaires à l'élaboration des projets et qui permettent aux ingénieurs de déterminer les dimensions de leurs ouvrages de telle façon que soit

assurée, non seulement leur stabilité, mais aussi — et c'est bien là ce qu'il y a de plus surprenant — leur esthétique.

D'ailleurs la statistique est aussi vieille que le monde civilisé : les Chinois, les Égyptiens, les Romains l'utilisaient, à des fins diverses, bien avant l'ère chrétienne. Bien longtemps avant qu'elle n'ait été baptisée puisque son nom ne lui a été donné que vers le milieu du xvii^e siècle par un professeur de Göttingen, nommé Achenwall, qui la définissait : « la connaissance approfondie de la situation respective et comparative des États ».

On ne peut pas dire que son nom de baptême, si tardivement donné, ait été judicieusement choisi car elle a bien débordé les limites que ce nom paraissait devoir lui assigner. Il faut dire, d'ailleurs, que dès qu'elle eût cessé d'être purement descriptive plusieurs noms furent proposés : « Arithmétique politique » (William Petty) et plus tard « Physique sociale » (Quételet).

L'extension de ses applications résulte essentiellement de l'orientation nouvelle qu'elle avait prise par l'utilisation des méthodes du Calcul des Probabilités.

*
* *

Mais ce n'est pas seulement par l'extension du champ de ses applications pratiques que la Statistique a pris une importance considérable. Elle est entrée dans le domaine de la philosophie et a permis de faire progresser la théorie de la connaissance.

C'est sur cet aspect philosophique de la statistique que je voudrais m'arrêter quelques instants.

L'importance de ce point de vue ne s'est révélée qu'à une date relativement récente : bien que les premiers essais d'application du Calcul des Probabilités à la Statistique sociale aient été tentés peu de temps après les travaux de Pascal et de Fermat, le rationalisme du xviii^e siècle avait entravé les progrès de ces sortes de recherches.

On vit bien ensuite Laplace et Gauss introduire la notion de probabilités en astronomie et dans la théorie des erreurs de mesure. Mais ce n'est que plus tard que le concept de probabilité est entré dans le domaine de la connaissance des lois naturelles. Le fait le plus saillant dans cet ordre d'idées est le développement de la théorie cinétique des gaz, à laquelle est attaché le nom de Boltzmann : pour la première fois le concept des lois statistiques de la nature venait se placer en face du concept de causalité.

Encore faut-il dire que ce n'était là qu'une sorte d'artifice, pour obtenir des lois résultantes dans l'impossibilité où on se trouvait de suivre, par les méthodes de la mécanique classique, les trajectoires des molécules isolées.

Peu à peu cependant, ce point de vue se modifia. On en vint à admettre que la causalité des lois naturelles pourrait bien n'être qu'une grossière approximation nécessitée par l'inexactitude ou l'imperfection de nos moyens d'observation. De sorte que, du point de vue microscopique, le monde serait régi par des lois statistiques, et du point de vue macroscopique par des lois « moyennes » à partir desquelles on aurait, à tort, extrapolé l'idée d'un rigoureux déterminisme causal.

C'est alors qu'on put voir les métaphysiciens se pencher à nouveau sur la fameuse « énigme » posée par Hume au xviii^e siècle.

On sait que, d'après ce philosophe, la relation causale ne serait qu'une mise en ordre dans notre esprit des phénomènes que nous percevons, qui ne correspond pas à une liaison, une dépendance, véritablement objective. Quand nous avons, à fréquentes reprises, observé qu'un phénomène A est suivi d'un phénomène B nous en concluons, mais subjectivement, qu'il doit toujours en être ainsi. On trouve donc à l'origine des lois naturelles le *principe d'induction*.

Kant fut très impressionné par la dialectique de Hume. Mais il se refusa à le suivre bien qu'il ait dit lui-même que la théorie de Hume « l'avait tiré du sommeil du dogmatisme ». Pour lui le principe de causalité ne dérive pas de l'observation, ni même de l'expérience, mais résulte de la nécessité d'*expliquer* le phénomène. D'où il conclut à la formation *a priori* d'un concept de cause.

Ce point de vue de Kant a dominé pendant de longues années la philosophie des lois de la nature, et les « permanences statistiques » trouvaient là leur explication.

Cette explication est-elle suffisante? L'existence des lois physiques, résultantes de lois purement statistiques que je rappelais ci-dessus, nous en montre bien la faiblesse. Il ne suffit pas d'affirmer que les choses doivent se passer de telle ou telle manière

parce que notre esprit ne peut concevoir qu'il en soit autrement pour expliquer l'existence des lois naturelles.

Aussi peut-on dire que le concept de causalité *a priori* a abouti à une impasse.

Au contraire, si, revenant aux idées de Hume, mais si, au lieu de constater l'impossibilité d'acquérir la *certitude* on s'attache à la *probabilité* de l'arrivée d'un événement futur; en d'autres termes si on cherche à « prévoir » et non à « expliquer », on entre dans le domaine de la statistique.

Sans doute les développements considérables donnés aux applications de la statistique par l'école anglo-saxonne depuis plusieurs décades, ne paraissent-ils pas suivre cette ligne philosophique.

Bien plus satisfaisantes à ce point de vue sont les recherches de l'école classique qui suivent la voie tracée par les créateurs du Calcul des Probabilités, pour lesquels le problème essentiel est la recherche de la probabilité de l'événement futur, en fonction des observations faites dans le passé, ou en fonction de l'expérience.

C'est bien là le problème de l'induction et c'est ce qui doit donner la solution de l'énigme de Hume.

Loin de moi d'ailleurs l'idée que les éminents statisticiens anglais ou américains auxquels j'ai fait allusion aient délibérément négligé ce problème. Je crois plutôt que s'ils ont orienté leurs recherches dans une autre voie et, par exemple, si au lieu de rechercher la probabilité *a posteriori* des paramètres, ils se sont attachés à l'estimation de ces paramètres, c'est parce qu'ils ont pensé qu'il était nécessaire pour calculer la probabilité *a posteriori* de faire intervenir une probabilité *a priori* hypothétique. Les critiques faites à ce sujet par Fisher sur l'utilisation de la méthode de Bayes ne sont certes pas dénuées de fondement.

Or, on peut se demander si cette nécessité est inéluctable. Si, comme l'a démontré notre collègue Maurice Dumas, il est indispensable de faire un choix pour la probabilité *a priori*, adapté à l'épreuve en cause, on peut douter que l'intervention d'une probabilité extérieure soit indispensable.

Je ne voudrais pas profiter du privilège dont jouit l'allocution présidentielle de n'être pas soumise à la censure préalable prévue à l'article 10 des Statuts de notre Société pour exposer une théorie contestée ou contestable. Je manquerais ainsi à la tradition justement rappelée par le Président Mourre à l'occasion de l'attribution du prix Bourdin en 1949. Mais je ne puis m'empêcher de penser que la recherche directe de la probabilité *a posteriori* en fonction des éléments recueillis n'est pas un problème insoluble.

Résolu ce problème, les deux écoles pourraient parcourir une même voie, à laquelle elles auraient abouti par des chemins différents.

La statistique reprendrait ainsi son véritable aspect philosophique. Elle serait la vraie science de la prévision, donnant ainsi, dans la mesure du possible, et avec une précision croissante, au fur et à mesure du développement des observations, satisfaction à notre besoin inné de connaître quelque chose de l'avenir : elle serait bien une science essentiellement humaine.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 20 décembre 1950 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE : M. LE BARON MOURRE.

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès subit survenu le 15 janvier de notre ancien Président, M. le baron MOURRE, à l'âge de soixante-dix-sept ans. M. le baron MOURRE avait subi il y a un mois environ une légère intervention chirurgicale et il paraissait complètement remis, lorsqu'il fût terrassé lundi soir par une crise cardiaque.

Tous nos collègues ont connu et apprécié les mérites scientifiques et les hautes qualités morales de notre ancien Président, qui a consacré une grande partie de son activité à notre Société, dont il était membre depuis 1912. Il présenta sa première communication sur la prévision des crises commerciales en 1913, et depuis cette époque il ne présenta à la Société pas moins de quinze autres communications concernant, la plupart, les questions monétaires et la répartition des

revenus : sa dernière communication sur la définition et l'évolution de l'inégalité des revenus, nous a donné l'occasion de le voir une dernière fois parmi nous au mois d'octobre dernier. Très assidu à nos séances, il prenait part, toujours d'une manière très active, aux discussions.

Porté à la Présidence en 1946, il sut se faire apprécier de tous par sa compétence, son caractère affable et sa modestie.

M. le Président adresse au nom de tous ses collègues, ses biens sincères condoléances à sa famille et tout particulièrement à ses deux fils : Edgard et Olivier MOURRE.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que la demande de candidature présentée à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection :

M. Pierre BENOIT est nommé membre titulaire.

M. le Président a reçu, d'autre part, la demande de candidature suivante :

— M. Michel TASSO, statisticien au ministère des Finances du Liban, rue Boutros Karamé, Beyrouth (Liban), présenté par MM. Morice et Chevry.

Conformément à l'article 4 des Statuts, il sera procédé à l'élection de ce membre lors de la prochaine séance.

COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général tient à s'associer aux paroles prononcées par M. le Président concernant M. le baron MOURRE : ayant eu l'occasion de collaborer étroitement avec lui pendant sa présidence, M. le Secrétaire général a pu ainsi apprécier pleinement ses hautes qualités morales.

M. le Secrétaire général signale, en outre, que M. le baron MOURRE doit être considéré comme un bienfaiteur de la Société : en effet, à plusieurs reprises, il a adressé au Trésorier des fonds importants, à titre de versements complémentaires de sa cotisation de rachat.

M. le Secrétaire général signale, d'autre part, qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

— *La monnaie*, par notre collègue, M. Robert MOSSE.

— *Les paysans du Lyonnais*, par M. Henri DE FARCY.

— *Les indices du coût de la vie et des prix*, étude de l'Institut d'Observation Économique.

— *Le calcul des probabilités et ses applications*, compte rendu des Colloques Internationaux du Centre de la Recherche Scientifique.

— *Mémoires et travaux de la Société Hydrotechnique de France*, tome II.

— *Tables d'intérêts et d'annuités*, éditées par le Crédit Communal de Belgique.

— *Occupazione totale e Commercio con l'Estero*, par M. Antonino SANTARELLI.

— *Statistica Economica*, par M. Giovanni LASORSA.

M. le Secrétaire général insiste à nouveau auprès de ses collègues pour qu'ils veuillent bien rechercher parmi leurs relations personnelles de nouveaux membres pour notre Société : en 1950, les décès et démissions ont excédé en nombre les admissions ; or, la statistique s'étend chaque jour à de nouveaux domaines et notre Société devrait connaître ainsi un nouvel essor.

COMMUNICATION DE M. JEAN PRÉVOT : « LES VARIATIONS CONCOMITANTES DE L'ÉNERGIE CONSOMMÉE ET DU PRODUIT NATIONAL ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. PRÉVOT pour le développement de sa communication, dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

Après avoir remercié le conférencier de son très intéressant exposé, il ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. BERTRAND, MARCZEWSKI, RÉMERY et VALTAT.

La séance est levée à 18 h. 30.

III

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 FÉVRIER 1951

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. EDGARD BATICLE, PRÉSIDENT.
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES.
NÉCROLOGIE : M. VICTOR BALTHAZARD.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.
RAPPORT DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.
COMMUNICATION DE M. LUCIEN AMY : « VALEUR DE LA PREUVE INDICIALE ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. EDGARD BATICLE, PRÉSIDENT.
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES.

La séance est ouverte à 21 h. 15, à la Maison des Polytechniciens, par M. Edgar BATICLE, Président.

M. le Président met aux voix l'approbation des procès-verbaux des 18 octobre et 15 novembre 1950, publiés dans le Journal d'octobre-décembre 1950. Ces procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité sans observations.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 17 janvier 1951 est ajournée jusqu'à sa publication dans le Journal.

NÉCROLOGIE : M. VICTOR BALTHAZARD-

M. le Président a le très grand regret de faire part du décès de notre Collègue, M. le professeur BALTHAZARD, survenu le mois dernier à l'âge de quatre-vingts ans.

Ancien élève de l'École Polytechnique, M. BALTHAZARD avait ensuite poursuivi ses études de médecine et s'était spécialisé dans l'étude de la médecine légale. Il fut pendant de longues années professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine et était membre de l'Académie de Médecine. Il était membre de notre Société depuis 1920.

M. le Président adresse au nom de tous les membres de la Société, ses bien sincères condoléances à la famille de notre regretté Collègue.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président fait connaître que la demande présentée à la dernière séance n'ayant soulevé aucune objection, M. Michel TASSO est nommé membre titulaire.

M. le Président a reçu, d'autre part, les demandes de candidatures suivantes :

M. Robert CATHERINE, directeur de *La Revue Administrative*, 59, rue Saint-Lazare, Paris, 9^e, présenté par MM. Flaus et Depoid.

M. Grégoire GRIMONPREZ, fonctionnaire des P. T. T., 132, avenue Jean-Jaurès, à Clamart, présenté par MM. Flaus et Depoid.

M. Marcel KHER, Secrétaire général de l'Institut Égyptien d'Actuariat et de Statistique, boîte postale 1567, Le Caire, présenté par MM. Morice et Darmois.

M. Maurice LIOTIER, Directeur de la Mutuelle Électrique, 82, rue Saint-Lazare, Paris, 9^e, présenté par MM. Plazen et Depoid.

M. Jacques MOUILLARD, licencié ès sciences, attaché à la Compagnie d'Assurances l'Urbaine et la Seine, 108, rue Raymond-Ridel, à La Garenne-Colombes présenté par MM. Delaporte et Depoid.

M. Jean-Paul POISSON, premier clerc de notaire, 39, boulevard Saint-Michel, Paris, 5^e, présenté par MM. Divisia et Carreau.

MM. René BOUCHERON, Roger CASTAGNAC, Joseph DIEDAT, Pierre TIGER, Fondés de pouvoirs de la Compagnie d'Assurance « La Prévoyance »;

M. Paul PIETRI, Contrôleur général de la Compagnie d'Assurances « La Prévoyance », 26, boulevard Haussmann, Paris, présentés par MM. Barriol, Jean Mayen et de Laujardière.

Conformément à l'article 4 des statuts, il sera procédé à l'élection de ces membres lors de la prochaine séance.

M. le Président a, d'autre part, reçu les demandes de candidatures du Service de Documentation de l'Assistance publique, 7, rue des Minimes, Paris, 3^e, et de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, 11, rue Pierre-Curie, Paris, 5^e.

Conformément à l'usage, l'admission de ces organismes est immédiatement prononcée.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.

M. le Secrétaire général fait connaître que notre Collègue, Lucien FORGERON, vient d'être promu officier de la Légion d'honneur et que nos Collègues Pierre PLAZEN, Georges TATTEVIN et André THEPAUT viennent d'être nommés chevaliers de la Légion d'honneur. Il leur adresse au nom de tous ses Collègues, ses bien vives félicitations.

M. le Secrétaire général signale d'autre part qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants :

Compte rendu du Congrès international de la Société d'Économétrie, Washington, 1947.

Méthodes de recensement de la population. Méthodes d'utilisation des statistiques fournies par les recensements. Classification uniforme pour le commerce international (trois publications de l'Organisation des Nations Unies).

Les mesures d'encouragement à la construction. Les investissements étrangers en France (deux publications de l'Association nationale des Sociétés par Actions).

Statistical Graphic Presentation, par Mary NOVICK et Victor MENDEZ.

Conferencias sobre Muestreo Estadístico, par le D^r Enrique CANSADO.

RAPPORT DU TRÉSORIER ET DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES.

Conformément à l'article 24 du règlement intérieur, la Commission des Fonds et Archives et le Trésorier doivent présenter leur rapport sur le bilan au 31 décembre 1950 et sur le projet de budget de 1951.

M. le Président donne successivement la parole à MM. BISTAQUE et CAUBOUÉ pour la lecture de leurs rapports dont le texte est inséré dans le présent numéro du Journal.

M. le Président remercie le Trésorier et le Rapporteur de la Commission des Fonds et Archives. Il propose l'adoption des comptes de l'exercice, et met aux voix les conclusions de la Commission des Fonds et Archives. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

Sur proposition du Conseil, l'Assemblée décide à l'unanimité de nommer M. BISTAQUE Trésorier honoraire avec droit d'assister au Conseil.

COMMUNICATION DE M. LUCIEN AMY : « VALEUR DE LA PREUVE INDICIALE ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. Lucien Amy pour l'exposé de sa communication. A l'issue de celle-ci, M. le Président adresse ses vives félicitations au conférencier pour son très intéressant exposé.

La séance est levée à 23 h. 30.

VI

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES DE L'EXERCICE 1950

ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1951

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément aux dispositions de l'article 24 du Règlement intérieur, j'ai l'honneur de vous présenter les résultats financiers de l'exercice 1950 et les prévisions budgétaires pour l'exercice 1951.

COMPTES DE L'EXERCICE 1950

Trésorerie.

Le total des recettes effectuées par notre Société au cours de l'année 1950 s'élève à Fr. 929.962 et celui des dépenses à Fr. 605.037.

Nos disponibilités se sont donc accrues de Fr. 324.925.

Leur montant s'élevait à Fr. 53.061 au 1^{er} janvier 1950.

Au 31 décembre 1950, il ressort à Fr. 377.986.

Mais cette richesse n'est qu'apparente car, dans le même temps, notre capital libre, qui représente vraiment la « fortune » disponible de notre Société n'accuse qu'une augmentation peu sensible, comme nous le verrons plus loin.

Le détail des recettes et des dépenses figure à l'état A annexé au présent rapport et dont l'examen appelle quelques commentaires.

En ce qui concerne les recettes, cette année encore, un certain nombre de membres rachetés ont tenu à apporter leur soutien à notre Société par le versement de contributions complémentaires, dont nous les remercions bien vivement.

Tous nos remerciements vont également aux organismes qui nous subventionnent habituellement : le Centre national de la recherche scientifique, l'Institut national d'études démographiques et la Compagnie des Agents de change de Paris. Les deux premiers nous ont attribué respectivement 150.000 et 50.000 francs de subvention en 1950 contre 100.000 et 40.000 francs au titre de l'année précédente.

Deux recettes importantes se rapportent à l'exercice précédent. Ce sont une subvention de Fr. 100.000 que le Centre national de la recherche scientifique avait accordée à notre Société pour l'année 1949 et le montant des abonnements au Journal encaissés en 1949 (Fr. 76.320) par notre imprimeur qui ne nous en a crédités qu'en 1950.

Enfin, Fr. 78.620 de cotisations 1951 ont été encaissés par avance ce qui constitue un record.

Par contre, trop nombreux sont ceux de nos collègues qui ne sont pas à jour de leurs cotisations, malgré les appels répétés dans le Journal ou les convocations et les rappels individuels du trésorier.

Pour ce qui est des dépenses, il convient seulement de noter que le Journal 1950 doit comporter cinq numéros et que la publication tardive du cinquième numéro n'a permis que le règlement des quatre premiers en 1950.

Variation du capital libre.

Pour déterminer le résultat de l'exercice 1950, il faut :

1° Ajouter aux recettes libres qui figurent à l'état A, pour	Fr. 841.635
— la provision qui avait été constituée au bilan de 1949 pour règlement de factures de notre imprimeur.	67.380
— les cotisations qui avaient été encaissées en 1949 pour 1950.	7.550
Au total	<u>Fr. 916.565</u>
2° Ajouter aux dépenses imputables au capital libre figurant à l'état A pour .	Fr. 600.037
— les dépenses résultant de l'attribution des prix HUBER et MERCET .	5.000
— une provision pour le règlement du dernier numéro du journal 1950.	120.000
— le montant des dernières factures de Berger-Levrault qui n'ont pu être réglées avant le 31 décembre.	4.929
et constater la dépréciation des valeurs constituant le portefeuille de la Société.	150.634
Au total	<u>Fr. 875.600</u>

Il y a lieu, en ce qui concerne cette dernière opération, de rappeler que notre portefeuille était jusqu'à présent compté dans le bilan pour son prix de revient.

La poursuite de ces errements, alors que les cours accusent des baisses très sensibles depuis quelques années, eût conduit à donner une idée tout à fait fautive de la situation financière de la Société.

Aussi, votre Conseil a-t-il décidé que le portefeuille figurerait, dans le bilan de 1950, pour sa valeur réelle en fin d'exercice, d'où la nécessité de constater la perte que fait apparaître l'évaluation aux cours du 29 décembre 1950.

Ainsi, notre capital libre s'est accru de la différence entre Fr. 916.565 et Fr. 875.600 et s'est trouvé porté de Fr. 110.164 à Fr. 151.129.

Bilan.

Il présente un actif et un passif de Fr. 769.549 dont le détail est donné à l'état B également annexé au présent rapport.

Au passif, le capital des dons et legs est resté sans changement, les réserves des cotisations rachetées ou en cours de rachat ont reçu les sommes leur revenant, les intérêts cumulés des dons et legs ont été augmentés de leur part dans les revenus de nos valeurs mobilières.

L'actif comprend le portefeuille, réévalué comme il vient d'être dit, pour Fr. 391.563 et les disponibilités qui s'élèvent à Fr. 377.986.

A. — TRÉSORERIE

RECETTES

1° Recettes à affecter au capital libre :

Cotisations.	{ Sociétés et organismes collectifs	68.200 »	} 331.390 »
	{ Membres à titre personnel.	247.390 »	
	{ Contributions complémentaires.	15.800 »	
Journal . . .	{ Abonnements 1949		76.320 »
	{ Abonnements 1950, vente de numéros isolés.		110.075 »
Subventions.	{ Centre national de la recherche scientifique (pour 1949)	100.000 »	} 303.000 »
	{ — — — — — (pour 1950)	150.000 »	
	{ Institut national d'études démographiques.	50.000 »	
	{ Compagnie des Agents de Change de Paris	3.000 »	
Revenus des fonds libres			18.529 »
Recettes exceptionnelles.			2.250 »
Recettes de trésorerie.			71 »
			<u>841.635 »</u>

2° Recettes à mettre en réserve :

Annuités de rachat			6.200
Revenus réservés.	{ Don Huber.	700 »	} 3.507 »
	{ Don Michel.	700 »	
	{ Legs Bourdin.	36 »	
	{ Legs Coste.	1.723 »	
	{ Legs Mercet	348 »	
Cotisations reçues d'avance			78.620 »
			<u>88.327 »</u>
TOTAL des recettes			<u><u>929.962 »</u></u>

B. — BILAN DE

ACTIF

Portefeuille	{ 11.000 francs de rente 5 % 1949.	179.080 »	} 391.563 »
	{ 85 oblig. de 2.000 fr. Crédit national 3 1/2 1942.	175.175 »	
	{ 3 oblig. de 10.000 fr. Crédit national 3 % 1945.	18.633 »	
	{ 11 oblig. de 10.000 fr. Charbonnages de France 3 %.	60.555 »	
	{ 8 actions Compagnie industrielle, chimique et min.	18.120 »	
Disponibilités	{ Espèces en caisse chez le trésorier	1.436 »	} 377.986 »
	{ En compte chez M. Perquel, agent de change.	65.253 »	
	{ Solde du compte de chèques postaux.	311.297 »	
Divers	{ Numéros du journal en magasin (pour mémoire)		»
	{ Sociétaires en retard (pour mémoire)		»

TOTAL de l'actif. 769.549 »

ET VIREMENTS DE 1950

DÉPENSES

1° Dépenses à imputer au capital libre :

Administration.	{	Secrétariat général	32.600 »	} 117.318 »
		Convocations, impressions	69.379 »	
		Trésorerie	15.339 »	
Journal.	{	1949.	67.380 »	} 453.285 »
		1950.	385.905 »	
Annuaire				19.415 »
Cotisation à l'Institut international de Statistique				8.140 »
Dépenses exceptionnelles.				1.879 »
				<u>600.037 »</u>

2° Dépenses à prélever sur réserves :

Attribution des prix {	Huber.	2.000 »	} 5.000 »
	Mercet.	3.000 »	
	TOTAL des dépenses		<u><u>605.037 »</u></u>

L'EXERCICE 1950

PASSIF

Capital des dons et legs	{	Don Michel.	20.000 »	} 96.197 »	
		Don Huber.	20.000 »		
		Legs Bourdin.	797 »		
		Legs Bresson.	805 »		
		Legs Hancock	3.000 »		
		Legs Levasseur.	1.000 »		
	{	Legs Coste.	41.935 »	} 8.460 »	
		Legs Mercet	8.460 »		
Réserve des cotisations rachetées				243.930 »	
Versements sur rachats en cours				13.300 »	
Cotisations reçues d'avance				78.620 »	
Intérêts réservés des dons et legs	{	Don Huber (2.790 + 700 — 2.000)	1.490 »	} 61.444 »	
		Don Michel (2.100 + 700)	2.800 »		
		Legs Bourdin (108 + 36)	144 »		
		Legs Coste (50.396 + 1.723)	52.119 »		
		Legs Mercet (7.543 + 348 — 3.000)	4.891 »		
Dû à Berger-Levrault				4.929 »	
Provision pour dépense engagée				120.000 »	
Capital libre	{	Legs Giffard	22.000 »	} 110.164 »	
		à fin 1949 {	Indemnité incendie		20.580 »
			Excédents à fin 1949		67.584 »
		en 1950 : Excédents des recettes sur les dépenses.	40.965 »		

TOTAL du passif. 769.549 »

PROJET DE BUDGET

Les évaluations auxquelles ce projet a donné lieu ne tiennent compte, comme à l'habitude, que des recettes et des dépenses affectant le capital libre.

En prévision des difficultés financières devant lesquelles la Société risquait de se trouver et, sur la proposition du Conseil, votre Assemblée générale a pris la décision, le 15 novembre 1950, d'élever pour 1951, le taux de la cotisation des membres à titre personnel de 600 francs à 800 francs et celui de la cotisation des sociétés ou organismes collectifs de 1.500 francs à 2.000 francs.

Cette augmentation permet d'escompter une rentrée de cotisations de 440.000 francs.

Le montant des abonnements dont notre éditeur nous créditera en 1951 peut être évalué à 120.000 francs et celui des revenus du portefeuille libre à 18.000 francs.

En ce qui concerne les dépenses, le coût du journal, compte tenu d'une hausse probable des frais d'impression et malgré les efforts de compression que compte poursuivre notre Secrétaire général, ne peut être évalué à moins de 560.000 francs.

Toujours par souci d'économie, votre Conseil a décidé, comme il l'avait déjà fait en 1949, de ne faire paraître en 1951 qu'un fascicule comportant les modifications à apporter à l'Annuaire de 1950. Les frais d'édition et d'envoi de ce fascicule peuvent être évalués à 20.000 francs.

Quant aux dépenses d'administration, elles figurent dans le projet qui vous est soumis pour 60.000 francs et les frais postaux pour 90.000 francs.

Dans ces conditions, le projet de budget peut s'établir comme suit :

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
Cotisations	440.000 »	Journal	560.000 »
Abonnements	120.000 »	Annuaire	20.000 »
Revenus libres	18.000 »	Administration	60.000 »
		Frais postaux	90.000 »
Total	578.000 »	Total	730.000 »

Il présente un déficit de 152.000 francs.

Ce déficit ne pourra être évité que grâce aux efforts accrus de tous pour amener de nouveaux adhérents et aux subventions dont notre Société espère pouvoir bénéficier.

Il me reste, en terminant ce rapport, dernière expression de l'exercice du mandat qui m'a été confié en 1942 et renouvelé à deux reprises, à remercier tous mes collègues de la confiance et de la très grande bienveillance qu'ils m'ont toujours témoignées.

Mes occupations m'ont empêché de solliciter une nouvelle fois le renouvellement de ce mandat, mais je pense qu'en définitive notre Société ne pourra que tirer profit de mon remplacement car M. GENSBITTEL, mon successeur, lui apportera une compétence incontestablement beaucoup plus grande.

L. BISTAQUE,
Ex-Trésorier.

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1947 A 1950

	1913	1947	1948	1949	1950
A. — Situation financière.					
Avoir au 1 ^{er} janvier.	163.226 71	487.641 85	584.142 40	699.258 70	595.258 »
Cotisations.	5.050 »	171.160 »	378.788 »	343.073 »	331.390 »
Abonnements, ventes.	1.527 75	31.036 30	3.357 »	66.456 »	186.395 »
Revenus des valeurs libres	3.453 32	5.752 25	14.437 30	11.926 71	18.529 »
Subventions.	3.360 »	128.000 »	128.000 »	43.000 »	303.000 »
Rachats complets et annuités de rachats	1.320 »	77.000 »	12.800 »	5.000 »	6.200 »
Revenus des legs	2.047 68	2.277 »	3.072 »	2.729 »	3.507 »
Recettes exceptionnelles ou anticipées	»	22.634 05	12.070 »	14.079 20	80.941 »
	16.758 75	437.859 60	552.524 30	486.263 91	929.962 »
	179.985 46	925.501 45	1.136.666 70	1.185.522 61	1.525.220 »
Administration.	3.362 30	51.750 40	69.970 »	97.359 »	117.318 »
Journal.	9.191 51	262.751 65	343.474 »	409.191 »	453.285 »
Annuaire	276 40	26.107 »	14.509 »	77.564 »	19.415 »
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque).	2.416 65	750 »	9.455 »	6.150 »	165.653 »
	15.246 86	341.359 05	437.408 »	590.264 »	755.671 »
Avoir au 31 décembre	164.738 60	584.142 40	699.258 70	595.258 61	769.549 »
Caisse.	3.403 38	2.753 80	4.217 80	4.879 »	1.436 »
En compte chez l'Agent de change	»	18.656 60	36.351 90	44.439 61	65.253 »
Chèques postaux.	»	27.065 »	122.560 »	3.743 »	311.297 »
Portefeuille	161.335 22	535.667 »	536.129 »	542.197 »	391.563 »
Avoir net.	164.738 60	584.142 40	699.258 70	595.258 61	769.549 »
B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.					
Membres d'honneur.	1	»	»	»	»
Membres titulaires } à vie.	102	205	206	206	205
Membres titulaires } non rachetés	230	550	540	538	532
Membres titulaires, sociétés	13	52	52	54	53
Membres honoraires associés.	70	30	31	30	30
Membres correspondants	31	4	3	3	3
TOTAUX.	447	841	832	831	823

RAPPORT

DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément à l'article 24 du Règlement de notre Société, la Commission des Fonds et Archives s'est réunie le 5 février 1951 sous la présidence de M. PENGLAOU pour examiner les comptes de l'exercice 1950 et le projet de budget pour 1951 présenté par notre trésorier M. BISTAQUE.

Le rapport de M. BISTAQUE fait ressortir tout d'abord que par suite d'écritures d'encaissements de recettes afférents à l'exercice écoulé, du paiement en avance de cotisations 1951 et de nombreux non-paiements de dépenses se rapportant à l'exercice en cours, les disponibilités qui s'établissaient à Fr. 53.061 s'élevaient au 31 décembre 1950 à Fr. 377.986.

Les comptes du capital libre enregistrent les redressements nécessaires. Les dépenses afférentes à ce capital se sont élevées à Fr. 600.037 dont Fr. 453.285 pour le journal et Fr. 146.752 pour les frais d'administration, de convocation et divers, alors que les recettes correspondantes n'atteignaient que Fr. 517.785 dont Fr. 331.390 pour les cotisations et Fr. 186.395 pour les abonnements au journal. Ce sont donc les subventions accordées par : le Centre National de la Recherche Scientifique, Fr. 250.000 dont Fr. 100.000 pour l'exercice 1949 et Fr. 150.000 pour l'exercice 1950, l'Institut national d'Études démographiques, Fr. 50.000 et par la Compagnie des Agents de Change de Paris, Fr. 3.000 qui ont permis à notre Société de couvrir ses dépenses et d'assurer les réserves nécessaires pour le règlement du dernier numéro du journal 1950 (120.000 fr.) et la dépréciation des valeurs constituant le Portefeuille de la Société.

Le capital libre, après les redressements indiqués ci-dessus, se trouve ainsi portés de 110.164 francs à 151.129 francs. Cette augmentation ne résorbe pas le déficit afférent à l'exercice 1949 puisqu'au 31 décembre 1949, le capital libre était de Fr. 187.763,65.

Le projet de budget pour 1951 tient compte de l'augmentation des cotisations votées le 15 novembre 1950 par votre Assemblée générale. Les recettes s'élèvent à Fr. 578.000 et les dépenses à Fr. 730.000, bien que votre Conseil ait encore pour cette année renoncé à la publication d'un annuaire en 1951.

Le déficit ne pourra donc être comblé que par le maintien, pour 1951, des subventions qui nous ont été accordées pour l'année écoulée et par un accroissement du nombre des sociétaires qui est en régression depuis 1946. Nous insistons donc auprès de nos collègues pour qu'ils amènent de nouveaux membres à notre Société afin d'assurer son existence et son rayonnement.

Votre Conseil des Fonds et Archives vous propose en conclusion :

— d'approuver les comptes de 1950 et le projet de budget pour 1951 tels qu'ils sont présentés par M. BISTAQUE.

— d'adresser à celui-ci, qui, depuis 1942, a assuré les lourdes fonctions de Trésorier et que ses occupations ont empêché d'accepter le renouvellement de son mandat, des félicitations et de chaleureux remerciements pour la compétence et le dévouement dont il a fait preuve pendant de nombreuses années dans l'exercice de ses fonctions.

Pierre CAUBOUE.
